

Saintes, le 14 septembre 2018
Le principal-adjoint
Aux
Parents des élèves de 3^{ème}

**Collège
René CAILLIÉ
SAINTES**

Objet : Formation Prévention et Secours civiques et Gestes qui sauvent

Dossier suivi par

Madame, Monsieur,

Adonis ZOUËIN
Principal Adjoint

Conformément à l'instruction ministérielle n° 2016-103 du 24 août 2016, **tous les élèves de 3^{ème} DOIVENT** avoir reçu à l'issue de leur scolarité au collège :

Téléphone
05.46.93.80.80
Télécopie
05.46.93.74.51

- Soit une formation « **Prévention et Secours Civiques 1^{er} niveau** » (**PSC 1**).
La session **dure 7 heures**, réparties sur 2 demi-journées
- Soit une sensibilisation aux « **Gestes qui sauvent** » (**GQS**).
Il s'agit d'une formation accélérée **d'une durée de 2h**

Courriel
Adonis.Zouein@ac-
poitiers.fr

L'objectif de ces formations est d'acquérir les compétences qui permettent, en cas d'accident, d'être le premier maillon de la chaîne de secours et d'apprendre les gestes d'urgence, qui permettront peut-être de sauver une vie.

Une attestation officielle validant la formation sera remise à l'élève à la fin de la session et jointe à son dossier scolaire.

Adresse postale
2 rue de la Marine
B.P. 20301
17107 SAINTES Cedex

Les sessions « PSC1 » et « Gestes qui Sauvent » débuteront le **28 septembre 2018** et auront lieu sur le temps scolaire.

Des convocations individuelles seront distribuées aux élèves ultérieurement.

Nous remercions votre enfant de retourner le coupon réponse ci-dessous à son professeur principal vendredi 21 septembre 2018, dernier délai en précisant votre choix, « PSC1 » ou « GQS »

Compte tenu des places limitées en PSC1, les élèves non retenus suivront une formation « GQS ». Un courrier de confirmation vous sera envoyé avant chaque session.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Principal Adjoint,
Adonis ZOUËIN



✂-----

Nom et prénom de l'élève :

Classe :

Nom du responsable légal :

Je souhaite que mon enfant suive la formation suivante (le choix d'une des deux formations est obligatoire)

PSC 1 GQS PSC 1 ou GQS obtenu en (préciser l'année)

NB : Si votre enfant a déjà obtenu le diplôme PSC1 ou GQS, merci de transmettre une photocopie de l'attestation officielle au secrétariat du collège

Date et Signature du responsable légal